

Conseil d'école - Ecole élémentaire Nestor Perret - 12 / 01/ 2021

Compte-rendu

1. Mise en place du conseil / règles de fonctionnement de la vio-conférence

2. Résultats des élections

L'unique liste de représentants a été élue.

222 votants sur 430 inscrits (taux de participation de 51,63%)

195 suffrages exprimés

3. Présentation de l'école

➤ Effectifs

264 élèves inscrits au 12 janvier

CYCLE II 146

CP 42

CE1 54

CE2 50

CYCLE III 118

CM1 56

CM2 62

➤ Classes

CPA 21

CPB 21

CE1A 27

CE1B 27

CE2A 25

CE2B 25

CM1A 27

CM1B 29

CM2A 21

CM2B 20

CM2C 21

➤ Équipe enseignante / Autres intervenants

Equipe enseignante

Mme Boyer (CPA) – Mme Bauer (CPB / PEMF) – Mme Greif (CE1A) – Mme Florent (CE1B) – Mme Laboureyras (CE2A) – Mme Péron(CE2B) – Mme Imberdis (CM1A / PEMF) – M. Martial (CM1B) –

Mme Moal (CM2A / PEMF) – M. Vivier (CM2B) – Mme Aubert (CM2C) -Mme Gabsi (S.I. Bilingue cycle 2 et dispositif EMILE) - Mme Gharib-Roche (S.I. bilingue cycle3) -M. Lancellotti (modulation : CPB et CM1A) - M. Pireyre (CM2A / PEMF)

Mme Chaiban : enseignante de la classe de l'IME Farandole

Equipe RASED

Mme Michel (aide pédagogique) – M. Gondeau (aide relationnel) – Mme Denimal (psychologue éducation nationale)

Enseignante UPE2A (élèves allophones)

Mme Colson

AESH :

Mme Bonnel – Mme Houlbert – M. Raye

ETAPS (intervenants EPS)

Mme Chatti - Mme

Musique :

Mme Boscus

4. Vote du règlement intérieur

Résultat du vote :

Pour : 18

Contre : 0

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le conseil d'école pour cette année scolaire 2020-2021.

5. Projet d'école

Comme l'ensemble des écoles , élaboration d'un nouveau projet d'école au cours de cette année scolaire, les axes principaux de celui-ci devant concerner les apprentissages fondamentaux (français , mathématiques).Présentation de ce nouveau projet d'école au cours du 3^{ème} conseil d'école.

Un nouveau projet , non prévu , très important s'est fait jour juste avant les vacances de Noël : notre groupe scolaire (maternelle et élémentaire) a été choisi , avec le groupe scolaire Charles Perrault, pour inaugurer le plan de végétalisation des cours d'école qui était un des éléments du programme de la campagne électorale de la municipalité.

Ce projet se veut un projet collaboratif conduisant à ce que l'ensemble des personnes liées à l'usage de la cour participe à l'élaboration de celui-ci .

Les personnes pouvant participer à l'élaboration de ce projet sont les membres de l'équipe enseignante, du périscolaire, les agents de la ville travaillant dans l'établissement (concierges, agents d'entretien , chef technique, personnel de cantine, ...) ou hors de l'établissement (élus, membre de la direction de l'enfance) , les intervenants extérieurs comme les intervenants en sport, les élèves et les parents d'élèves.

Contrainte importante : les travaux devant avoir lieu cet été (pour que les plantations puissent être faites au cours de l'hiver prochain), l'élaboration du projet doit être finalisée au moment du début des vacances d'avril (ce qui laisse un peu moins de 10 semaines pour finaliser le projet) . Les écoles choisies au cours des années prochaines auront un délai allant de septembre à avril pour finaliser leur projet. Enchaînement important de réunions à raison d'une réunion de 2h tous les 15 jours minimum.

Les enjeux définis par la Ville de Clermont-Ferrand, maître d'ouvrage du projet, sont :

- **une cour plus fraîche** lors des épisodes de chaleur : végétalisation et plantation d'arbres, déminéralisation des sols, ombre artificielle saisonnière ou pérenne, récupération des eaux de pluie, etc.
- **une cour plus agréable pour tous** : plus de confort, de convivialité, des équipements moins dédiés et moins genrés pour favoriser l'inclusion de tous les enfants.
- **une cour qui permet aux élèves de se dépenser** de manière plus variée que via les seuls terrains de sport : grimper, sauter, glisser, parcourir, etc
- **une cour qui devienne un réel espace pédagogique** au service des enseignants et des animateurs, qui favorise l'imaginaire, la curiosité et la créativité

Les élèves participeront aux ateliers collaboratifs sur le temps scolaire.

Dates des deux premiers ateliers collaboratifs pour les adultes :

Vendredi 15 janvier : de 12h15 à 13h30

Mercredi 20 janvier : de 12h30 à 14h30

6. Adaptations au protocole sanitaire

Depuis début novembre, mise en œuvre du nouveau protocole sanitaire.

Une nouvelle fois, nous regrettons que les informations et les directives concernant la mise en place de celui-ci soient parvenues aux établissements scolaires extrêmement tardivement , entraînant une préparation dans l'urgence et sans l'aide de la municipalité.

La municipalité a toutefois fourni un lot de masques pour les élèves : le choix a été fait de garder une partie de ces masques en réserve pour pallier les oublis ou accidents (élastiques qui cassent par exemple).

Le plus grand changement par rapport au protocole précédent a été le port du masque obligatoire pour les élèves.

Avec l'expérience de mai et juin derniers , adaptation rapide concernant les horaires décalés pour les entrées et sorties , en raccourcissant le temps d'accueil.

En ce qui concerne les récréations , l'adaptation a été simplifiée par le choix de l'équipe enseignante de faire, dès le début d'année , 2 créneaux de récréations (un pour le cycle 2 et un pour le cycle 3) afin de réduire le nombre d'élèves présents dans la cour en même temps . La mise en œuvre du protocole sanitaire en novembre ayant seulement nécessité une adaptation des classes présentes en même temps dans la cour en fonction des heures d'entrées du matin et un zonage avec rubalise en créant 3 zones différentes (les 2 temps de récréations et l'autorisation de regrouper à l'extérieur 2 classes dans une même zone (car port du masque) permettant de limiter le découpage de l'espace).

La limitation du brassage des élèves a entraîné un certain nombre d'adaptations dommageables concernant les apprentissages :

- impossibilité de mettre en œuvre les APC sous la forme de groupes de besoin mélangeant des élèves de classes différentes ;
- impossibilité de mettre en œuvre le dispositif EMILE en langue anglaise ;

- une seule classe par période a pu bénéficier du créneau natation (au lieu de deux) entraînant la probabilité très forte que certaines classes ne puissent pas bénéficier de cycle natation au cours de cette année scolaire (le choix de l'équipe enseignante étant de donner la priorité aux classes de CP/CE1/CE2) ;
- une seule classe de CM2, au lieu de trois, a pu bénéficier du cycle patinage sur glace ;
- limitation de l'accès à la BCD à une seule classe par jour (réduisant ainsi l'accès à la BCD à un seul créneau pour 2 semaines au lieu d'un créneau hebdomadaire).
- interruption des inclusions des élèves de l'IME Farandole pendant la période novembre-décembre.

Point de vigilance : manque de papier essuie-mains et de savon pendant 2 jours à la rentrée des vacances de Noël. Il est impératif que les circonstances actuelles soient prises en compte par la municipalité en ce qui concerne les stocks de papier et de savon afin que cette situation ne soit pas amenée à se reproduire.

7. Aide aux élèves en difficultés : Rased / Afev / Casnav / APC

Intervention des membres du Rased à la demande des enseignants.

Afev : 4 prises en charge d'élèves ou de fratries , en général à domicile par des étudiants bénévoles pour de l'aide aux devoirs ou des activités culturelles. Arrêt des prises en charge pendant le temps de confinement.

Casnav / UPE2A : 2 x45 min par semaine pour chaque élève avec limitation du brassage (13 élèves allophones pris en charge au cours de cette année scolaire)

APC : les élèves, choisis par les enseignants , sont pris en charge par leur enseignants à raison d'une fois par semaine en général sur la durée d'une période entre deux vacances.

8. Section Internationale : section bilingue et EMILE

La Section Internationale est composée de deux filières :

- La Section Internationale pour les enfants anglophones,

39 élèves :

GS 5

CP 7

CE1 5

CE2 5

CM1 8

CM2 9

- la Section EMILE pour tous les élèves de CE1 à CM2

L'organisation *initialement* prévue pour la Section Internationale pour les enfants bilingues est la suivante :

- Les enfants de GS bénéficient d'une séance de 45 minutes 3 fois par semaine,
- Les enfants de CP, CE1 4 heures par semaine
- Les enfants de CE2, CM1 et CM2 travaillent à mi-temps dans la classe d'anglais et à mi-temps dans la classe de français. Dans la classe d'anglais ils continuent les apprentissages en lecture, grammaire, une partie du programme de mathématiques, EPS , arts Visuels, une partie du programme de science et soit l'histoire ou géographie selon l'année.

Deux enseignantes assurent la prise en charge des enfants anglophones : Mme Gharib Roche pour les élèves de CM1 et CM2 et Mme Gabsi pour les élèves de GS, CP, CE1 et CE2.

En ce qui concerne EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère) :

le dispositif a démarré il y a deux ans avec les élèves de CE1 et CE2. Nous avons poursuivi l'année dernière en incluant les élèves de CM1. Cette année il est prévu d'inclure aussi les trois classes de CM2. 9 classes devraient donc bénéficier de ce programme. Comme son nom l'indique, il ne s'agit pas d'une initiation pure de la langue anglaise mais l'enseignement d'une autre matière (arts visuels, science, histoire, EPS...) en anglais.

Le travail est donc effectué dans des domaines très variés selon l'âge des enfants : le Street Art ou le Pop Art, le tri des déchets et le recyclage, la nutrition , la diversité et la classification des organismes vivantes, la diversité des paysages, l'évolution des espèces, la mythologie classique, l'identification des polygones ou bien des jeux collectifs en EPS...

Malheureusement, ce programme a été bouleversé par le COVID 19. En effet l'organisation initialement prévue est possible en prenant en charge deux voire trois classes d'élèves bilingues en même temps : pour Mme Gharib Roche les CM1 et les CM2 et pour Mme Gabsi les CP , CE1 et CE2.

Le protocole sanitaire interdisant le brassage de différentes classes une réorganisation des emplois du temps , validé par notre IEN de circonscription, a été nécessaire :

- mise en stand-by du dispositif EMILE pour donner priorité à la prise en charge des enfants bilingues pour qui la Section Internationale a été initialement conçue et qui ont fait le choix de s'inscrire à Nestor Perret pour bénéficier de cette offre d'une éducation bilingue(les autres élèves continuant l'apprentissage de l'anglais avec leur maître ou maîtresse dans le cadre des programmes de l'Éducation Nationale).
- conservation des taux horaires initialement prévus en anglais pour les enfants bilingues des classes de GS, CP, CE1 et CE2
- le CM1 et CM2 bénéficient de deux demi journées par semaine pour éviter le brassage, Mme Gharib Roche travaillant à mi-temps à Nestor Perret et à mi-temps dans une autre école.

L'organisation initialement prévue sera remise en place dès que l'autorisation concernant le brassage possible des groupes d'élèves sera donnée.

9. PPMS

Depuis le début de l'année scolaire

1 alerte incendie : le 06/10/2020

2 alertes intrusion dont une départementale effectuée simultanément par tous les établissements scolaires du département :

Le 30/09/2020

Le 15/12/2020 (alerte départementale)

Cela a permis de mettre à jour quelques ajustements nécessaires à mettre en place en terme d'organisation (choix du lieu de confinement des classes à harmoniser avec l'école maternelle si l'alerte a lieu sur le temps de récréation).

10. Projets

Le protocole sanitaire a impacté les projets de classe dont le nombre a été fortement réduit.

Voici les projets prévus ou ayant pu être mis en œuvre dans les classes entre septembre et janvier :

CPA

- participation à compétition athlétisme à distance USEP

- 3 sorties avec animatrice de Clermont-Métropole axées autour de la biodiversité : Clermont ville, jardin Lecoq, forêt Royat (chemin des écoliers).

CE1A

Cycle natation : 8 séances

CE2A

cycle natation (8 séances de novembre à fin janvier)

rallye maths (1^{ère} manche)

CE2B

cycle natation: 6 séances sur 8 (2 annulées à cause des protocoles sanitaires)

2 séances de course d'orientation au jardin Lecoq: les élèves ont appris à se repérer dans le jardin à l'aide d'une carte, à trouver des balises.

Rencontre d'athlétisme « à distance » :chaque classe s'est entraînée sur 4 semaines dans son école et les scores de trois épreuves (saut, lancer et course rapide) ont été comparés avec ceux des autres classes

CM1A

Cycle natation (8 séances)

Expérimentation avec l'ASM Vitalité : le dispositif « [A3P scolaire](#) » qui consiste à mettre en place des pauses actives en classe afin de lutter contre la sédentarité.

Rallye maths (1^{ère} manche)

CM1B

3 séances de course d'orientation au Jardin Lecoq

CM2A

cycle voile sur 3 journées complètes au plan d'eau de Cournon.

CM2B

cycle voile sur 3 journées complètes au plan d'eau de Cournon.

CM2C

Participation à la Biennale de l'Architecture.

Cycle Patinoire (8 séances)

11. Travaux et demandes

Remerciements à la municipalité pour les travaux et les équipements cités ci-dessous :

- Au cours de l'été dernier, des faux plafonds ont été installés dans 5 classes du 2^{ème} étage (sur 6), afin de réduire la résonance de ces salles. Le résultat est concluant
- Poursuite de l'équipement en TNI par la municipalité avec l'installation d'un nouveau TNI dans la salle de classe de CPB de Mme Bauer au cours des semaines à venir.

Demandes :

- Porte-manteaux :
Demande d'installation de porte manteaux dans les toilettes de la cour pour les enfants

Demande de changements de la quasi-totalité des porte manteaux se trouvant dans les vestiaires des classes car ils se révèlent dangereux.
- Webcams : demande d'équipement de l'ordinateur du bureau et des ordinateurs reliés au réseau dans les différentes classes en webcams afin de pouvoir effectuer les réunions en visio-conférence sur le lieu de travail.

12. SMAP

Absence des responsables du SMAP à la visio-conférence par impossibilité de connexion à celle-ci.

13. Questions et propositions des représentants de parents

Dans la perspective du 1^{er} Conseil d'Ecole de l'Ecole Nestor Perret, les représentants de parents se sont mobilisés pour faire remonter questions et idées de la part des parents de l'école. Toutes ces questions et idées sont posées ici pour engager une collaboration entre parents, mairie, Education Nationale, équipe éducative afin de chercher ensemble des solutions vers le bien-être collectif des adultes et enfants qui coexistent dans et autour de l'école.

Question à l'équipe pédagogique

- a) Où en est-on de l'éco-label ? Question d'information : quelles sont les actions de sensibilisation et d'explication (pédagogie) auprès des élèves sur la mise en place du tri sélectif à la cantine + tri volontaire au sein de l'école (bouchon et matériel d'écriture)
 - Mise en œuvre progressive des actions associées au 1^{er} niveau de labellisation E3D.
 - Certaines classes engagées dans des projets EDD proposés par la métropole de Clermont (/biodiversité, /gestion des énergies...)
 - Travail au sein des classes dans le cadre des programmes scolaires (Sciences, EMC, géographie...) / EDD
 - Avec les crédits municipaux , achats d'une vingtaine d'ouvrages de différents types (documentaire, BD, ...) en lien avec le développement durable
 - Réflexion des enseignants / achat de matériel scolaire qui soit plus éco-responsable, utilisation et mutualisation de cahiers, baisse des photocopies...
 - Récupération des bouchons ou matériel d'écriture usagé dans les classes ou directement dans le hall

- b) Quelle organisation a été mise en place dans les classes et au niveau de l'école (décloisonnement ?) pour rééquilibrer les apprentissages après 3-4 mois d'école à la maison l'année dernière ?

Dans chaque classe, dans un premier temps évaluations en début d'année (nationales ou propres à chaque enseignant) pour effectuer un diagnostic sur le niveau d'acquisition des compétences ou connaissances attendues.

Puis, après analyse de ces évaluations, différenciation des apprentissages suivant les besoins associée à une augmentation substantielle du nombre d'heures déléguées aux activités de français et de mathématiques.

Là encore, le protocole sanitaire est venu mettre un frein à certaines actions envisagées qui auraient nécessité le regroupement d'élèves de différentes classes.

Questions Mairie

- Dans le cadre des différentes réalisations et expérimentations de la ville liées à la mobilité douce, mise en place d'un parc à trottinettes et vélos : suggestion d'installation en empiétant à droite de l'entrée de l'école sur la partie arbre le long de l'école.
Monsieur Cervantes fait remonter aux services de la Mairie et suggère que nous abordions aussi ce point lors des réunions de projet de végétalisation de la cour. Il évoque également la possibilité de déposer le projet par le biais du budget participatif de la ville qui est ouvert actuellement.
- Information sur le devenir de la rue Bonnabaud une fois les travaux terminés. Va-t-elle rester en sens unique ? Piste cyclable ? Question sur le temps trop long du feu rouge piéton rue Bonnabaud : peut-on raccourcir ce temps très long pour permettre aux enfants de traverser plus en sécurité ? ou peut-on avoir un agent aidant les enfants à traverser ?

Les parents d'élèves notent que depuis la rédaction des questions en octobre, date initiale du conseil d'école, la rue Bonnabaud a été remise en double sens pendant les vacances scolaires de Noël sans annonce ni signalétique. Les élèves ont pris l'habitude de regarder un seul sens de circulation : dangerosité à la rentrée accrue. Les parents d'élèves soulèvent la question de l'insécurité routière autour de l'école : temps du feu piéton vert rue Bonnabaud beaucoup trop court, vitesse excessive des véhicules rue Rameau. Les parents d'élèves demandent à ce que les services de la Mairie réétudient la question de la sécurité ou fassent intervenir un agent pour sécuriser la traversée des élèves. Monsieur Cervantes fera remonter aux services concernés.

Les parents d'élèves insistent pour avoir une réponse concrète sur cette question au prochain conseil.

- Quelle est la fréquence de nettoyage des trottoirs notamment celui reliant l'école élémentaire à l'école maternelle : pb récurrent d'excréments de chien qui restent plusieurs jours voire semaines. Qui, quel numéro appeler pour une demande d'intervention ?

Monsieur Cervantes indique qu'il existe « proxim cité » pour signaler le problème. Il est également signalé la problématique de l'armoire électrique située rue Bonnabaud devant l'école dont la porte est cassée, menace de tomber et laisse accès à l'intérieur de ladite armoire. Pour des questions de sécurité évidente, il est demandé une intervention dans les plus brefs délais.

Les parents d'élèves demandent que des actions sur le long terme et une traçabilité des actions soient effectuées

- Accès personnes handicapées : une place de parking côté maternelle (devant l'ascenseur) est indispensable pour assurer un confort minimum aux parents et enfants lors de l'arrivée à l'école.

Cette place de parking réservée aux personnes handicapées a été demandée en 2019 et la création d'une place de parking de ce type dans le quartier avait été actée. Les problématiques de stationnement sur cette rue impliquent que les parents des enfants en fauteuil roulant ou à mobilité réduite ne peuvent se garer. L'école doit être accessible.

Monsieur Cervantes fait remonter la question. Les parents d'élèves insistent pour avoir une réponse concrète à leur demande.

- Temps de goûter et pause méridienne : les représentants de parents ont formalisé un questionnaire aux parents de l'école suite à plusieurs retours sur des violences verbales et physiques à l'école. Nous pourrions présenter les résultats complets de l'exercice au Conseil d'école mais relevons déjà (sur 50 réponses) des retours sur des comportements inappropriés d'enfants et des demandes de renforcement de l'attention de la part des adultes (modèles)
Synthèse du questionnaire présenté.

77% des personnes ayant répondu au questionnaires (87 répondants) et dont les enfants fréquentent le périscolaire ont signalé des violences verbales ou physiques. 4 cas de vols ont été signalés.

Certains verbatim et faits de violence signalés sont choquants.

Action : prise de rdv avec Mme Thomas

Action : demande aux parents de se signaler directement auprès de l'équipe éducative.

- Un sujet récurrent sur les doses à la cantine : souvent des portions trop petites
La qualité, la part du bio et du local sont saluées mais les portions sont jugées trop petites par les parents et enfants (retours du questionnaire).

Monsieur Cervantes fait remonter le point et apportera une réponse au prochain conseil

- Question sur les temps d'aide au devoir : quel est le descriptif de poste des personnes encadrant le temps aide aux devoirs ? est-ce que lire les consignes des devoirs figure dans l'aide au devoir ?
remontées de parents qui signalent des devoirs non faits à la sortie du smap, mais aussi de parents qui sont très satisfaits.
Les réponses aux questionnaires laissent penser que la qualité de cette aide repose sur l'animateur encadrant ce temps. Monsieur Cervantes rappelle que l'aide aux devoirs est un engagement de la Mairie.

Ce point sera également abordé lors du rdv avec Mme Thomas

Voir compte-rendu de la rencontre entre les représentants de parents et les responsables du SMAP en fin de document

- Projet accès à l'informatique : la mairie peut-elle mettre à disposition un appui (matériel, expertise) pour permettre un accès informatique aux familles qui n'en ont pas, dans la perspective d'une potentielle situation d'école à distance ? (des parents sont volontaires pour former les familles).
Monsieur Cervantes fait remonter et se renseigne sur les possibilités.

Il indique que les demandes ont été traitées au fur et à mesure lorsqu'elles ont été soulevées lors du 1^{er} confinement. S'il y avait le problème à l'avenir, il invite à faire remonter les difficultés afin de voir ce qu'il est possible de faire.

- Dans le plan de verdissement de la ville, qu'est-il prévu face au tout béton de la cour d'école ? Et chaleur forte (faible isolation ?)
[Annonce du projet de végétalisation. Les parents d'élèves s'en réjouissent et saluent ce projet tant attendu](#)

14. Date prochain conseil d'école

Jeudi 17 juin

Compte-rendu transmis par les représentants de parents d'élève de la rencontre avec les responsables du SMAP le 20 janvier 2021

Participants

Direction SMAP : Aurore Thomas et Tommy (adjoint Aurore)

Représentants des parents d'élèves : Gyöngyi Forintos et Stéphanie Bouillaud

ANIMATIONS

Nous avons partagé avec l'équipe SMAP les retours très satisfaisants du questionnaire sur les animations proposées sur les temps périscolaires avec beaucoup de satisfaction sur les animations proposées sur la pause méridienne : yoga, ateliers créatifs, et sur le matériel mis à disposition dans la cour (filet badminton, crosse de hockey, etc..) et avons partagé les problématiques organisationnelles liées aux mesures sanitaires. Il y a dû avoir 3 organisations différentes à chaque fois à mettre en place dues aux évolutions des contraintes sanitaires. Nous avons salué le travail réalisé et la mobilisation de l'équipe dans des délais restreints.

AIDE AUX DEVOIRS

Nous avons partagé avec l'équipe de direction du SMAP le constat lié au questionnaire sur cet item : soit des parents très satisfaits, soit très insatisfaits. Ces constats très tranchés dépendaient apparemment de l'animateur en charge des devoirs.

Réponse :

- 1 animateur par classe en charge de l'aide aux devoirs. Toujours le même, toute l'année, en lien avec l'équipe enseignante.
- Il s'agit d'étude surveillée mais l'équipe de direction du SMAP a demandé aux animateurs d'apporter un accompagnement aux élèves.
- A noter que depuis la réalisation du questionnaire, l'équipe a changé. 3 animateurs sont partis (dont une animatrice qui avait en charge les CP et dont l'équipe de direction avait relevée l'inadéquation du profil versus les tâches demandées) et 3 nouveaux animateurs sont arrivés depuis.
- Un rappel sur l'accompagnement aux devoirs sera fait. L'objectif étant bien que les devoirs soient faits avant de rentrer au domicile.

CANTINE

Nous avons partagé le point suivant issu du questionnaire : un satisfecit sur la qualité (bio et circuits courts) des produits proposés. Mais un problème qui revient dans les réponses au questionnaire sur les portions trop petites.

Réponse :

-depuis la réalisation du questionnaire : arrivée de la nouvelle Michèle en charge de la cantine : beaucoup de changements

- mise en place des mesures sanitaires

- constat de gaspillage énorme, beaucoup trop de nourriture jetée à la poubelle

- action : portion moindre, la même pour tous, mais avec un système de RAB ouvert à tous à volonté : les enfants ne doivent pas hésiter à aller se resservir !

- éducation au goût : certains enfants ne veulent même pas goûter les aliments qu'ils ne connaissent pas. Actions de sensibilisation en place

- compte tenu de la crise covid et des mesures sanitaires, arrêt temporaire du tri sélectif (pour cause de temps)

PROBLEMES DE VOL

3 cas signalés dans les réponses aux questionnaires + 1 cas de Racket

Réponse de la Direction du SMAP en accord avec les représentants des parents d'élèves : il faut que les parents signalent directement à l'équipe du Smap ou d'enseignants ces vols afin que les équipes SMAP puissent agir, regarder ce qui s'est réellement passé, et mettre en place des actions si besoin.

VEGETALISATION DE LA COUR

Tout comme nous l'équipe SMAP est ravie du Projet. Elle souligne cependant la nécessité de moyens humains supplémentaires pour la surveillance si trop de recoins dans la future cour

VIOLENCES

Présentation des résultats du questionnaire en rappelant la date de réalisation du questionnaire (avant zones covid dans la cour de récréation)

- Nous avons insisté sur une problématique qui est revenu très souvent dans les verbatims : le sentiment d'insécurité et surtout le sentiment de « déranger » les animateurs qui sont entre eux, ce sont des enfants extérieurs aux bagarres qui doivent aller chercher et prévenir les animateurs.

Réponses :

- Pour l'équipe SMAP les zones Covid par classe sont aussi un accélérateur de la violence car ce sont toujours les mêmes enfants qui jouent entre eux dans un espace restreint.
- Le projet de réaménagement de la cour pourrait contribuer à moins d'ennui donc de chamailleries qui dégénèrent.
- Le retour des activités proposées par l'amicale laïque aidera aussi beaucoup puisque moins d'enfants à gérer et surtout des activités permettant aux enfants de se dépenser autrement que par la violence entre camarades.
- Pour les 5 cas de violences physiques majeures décrites dans les verbatims des parents il faut absolument que les parents les signalent individuellement afin de permettre à l'équipe éducatrice d'agir.
- L'équipe SMAP est consciente du problème et a elle-même noté une augmentation de la violence physique et verbale qu'elle a demandé de partager avec l'équipe enseignante pour voir si la même violence se retrouvait sur les temps d'enseignement. D'après Aurore le constat est similaire. Ils ont identifié une dizaine d'enfants au comportement violent et inapproprié y compris envers les animateurs (enfants qui frappent même les adultes !).
- En action et pour seule solution à l'heure actuelle : l'équipe du SMAP a dédié un animateur qui prend en charge ce Groupe en leur proposant des activités qui les isolent des autres enfants car ils font « régner la terreur ». il s'agit de ce que l'on a compris à la fois d'enfants avec des troubles du comportement ou d'enfants avec d'importants problèmes sociaux. Le SMAP a demandé à la mairie un animateur supplémentaire dédié à la prise en charge de ce groupe : en attente réponse Mairie.
- Sur le sentiment de « déranger les animateurs » l'équipe de direction se dit surprise. Cependant un rappel doit être fait auprès de tous les animateurs.

SYNTHESE

Aurore et Tommy soulignent que maintenant l'équipe d'animateurs est stabilisée, soudée face aux difficultés.

Nous rappelons que les représentants des parents d'élèves sont aussi là pour les aider et appuyer leurs demandes auprès de la Mairie, notamment lors du conseil d'école du mois de mars.

Nous proposons de réaliser une communication aux parents pour partager ces éléments de réponses et leur proposons de leur faire valider cette communication au préalable.

Nous proposons en accord avec eux et à leur demande de rappeler quelques règles :

Rappels :

- Il est nécessaire de fournir un goûter équilibré aux enfants en quantité et qualité : pas de chips, de nouilles chinoises, de bonbons, etc.. et compte-tenu des mesures sanitaires aucun aliment ne doit pouvoir être partagé. Les goûters sont sources de conflits.
- Les consoles de jeux sont interdites à l'école ainsi que l'usage du téléphone portable sous peine de confiscation.
- Il a été constaté par les équipes du SMAP que beaucoup d'enfants du CE1 au CM2 jouent à Fortnite dès leur sortie d'école et le soir à la maison. Ce jeu est extrêmement violent et est normalement interdit aux moins de 16 ans. L'équipe du SMAP a constaté que les comportements violents du jeu se reproduisaient le matin à l'école. Il est demandé une vigilance accrue des parents sur ce point.

RESSENTI DE LA REUNION : une équipe consciente des problèmes et qui essaie de mettre en place à la mesure de leurs moyens des actions correctives.

Il faudra cependant suivre les évolutions positives

Nb très important de noter que toutes ces actions correctives ont eu lieu à partir de la mi-novembre donc après la réalisation du questionnaire.